



1557, rue Papineau
Montréal (Québec) H2K 4H7
Tél. : (514) 527-8895 Téléc. : (514) 527-1927
general@scfp687.ca

Le mercredi 13 juillet 2022

Temporaires de la station de Montréal, mettez à jour votre fonction de rappel

La majorité des employés temporaires ont la possibilité de faire changer leur première fonction de rappel et ainsi transférer leur ancienneté dans une autre fonction. Ces employés peuvent aussi demander à être rappelés dans une deuxième fonction, mais le rappel se fait après avoir épuisé la liste des temporaires de la première fonction.

Les journalistes temporaires, quant à eux, ont le choix de s'inscrire dans plusieurs fonctions à la fois et le rappel s'effectue par ancienneté dans chacune des fonctions.

Vous devez exprimer à l'Employeur vos préférences par écrit pour être ajouté à cette liste de rappel, en autant que :

- 1 - Vous possédez la compétence requise pour exercer l'affectation à combler.
- 2 - Votre période de probation soit complétée.

L'Employeur doit vous confirmer le tout également par écrit.

Vos demandes doivent être **envoyées deux semaines avant** les dates de mises à jour des listes.

Révisées et mises à jour les 30 avril, 31 juillet et 31 décembre de chaque année, ces listes de rappel sont dressées par l'Employeur dans chaque fonction du plus ancien au moins ancien parmi les employés temporaires.

Elles sont affichées dans les plus brefs délais par l'Employeur à des endroits visibles et accessibles pour permettre aux employés d'en prendre connaissance.

Consultez l'article 32.08 de votre convention collective pour en savoir plus sur les affectations sur la liste de rappel.

Votre comité exécutif Montréal:

Marc-André Hamelin, président provincial intérim
Jérôme Lamarre, VP Montréal intérim
Martin Bourque, Dir. Administratif et technique
Patricia Auger, Dir. Production et Post-Production
Jérôme-Alexis Guimont, Dir. Information
Julie Ménard, Dir. Support intérim